

Bilan de l'Observatoire des odeurs à Salindres – 3^e trimestre 2025

ETU-2025-111

Edition Mars 2026

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 4 industriels (Axens, Véolia Eau, Suez et BIOS Développement) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive pendant le troisième trimestre 2025 autour de la zone industrielle de Salindres.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement Signal'Air**, www.signalair.eu, **disponible sur internet** (dont page web adaptée aux smartphones), et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen. 4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-Rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur des **Nez référents** parmi la population environnante, sollicités en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.

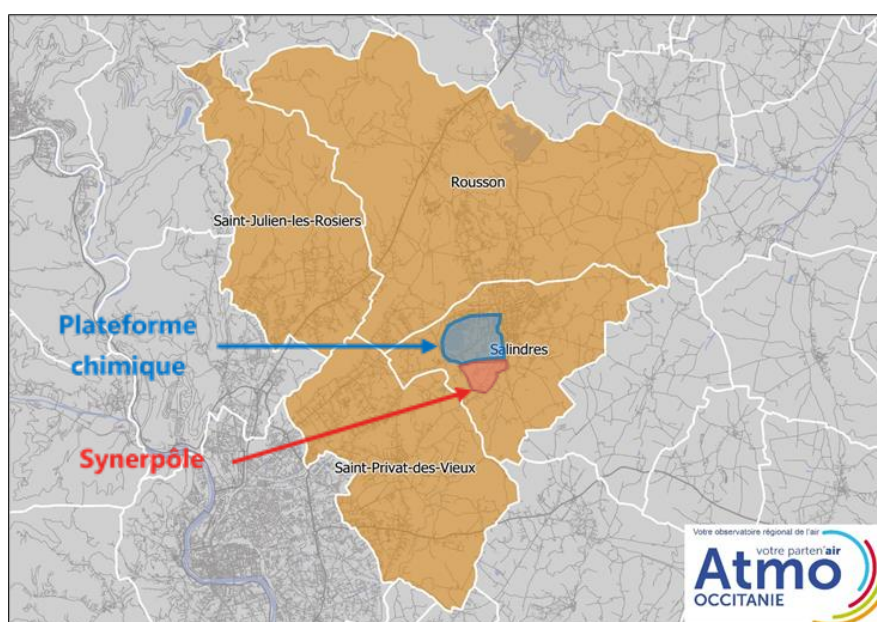


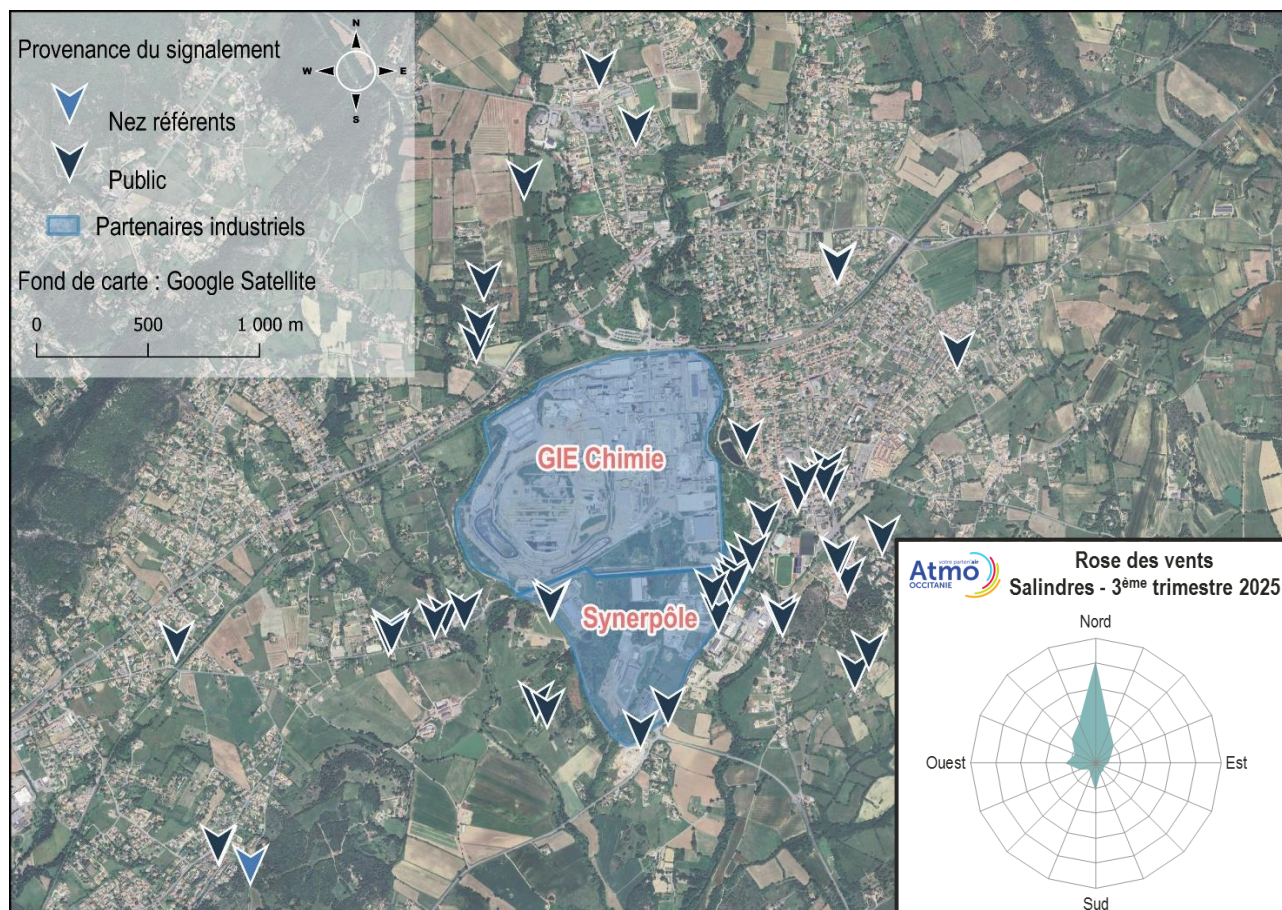
Figure 1 - Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

3. Bilan du suivi des odeurs au 3^e trimestre 2025

74 signalements olfactifs ont été recueillis au 3^e trimestre 2025.

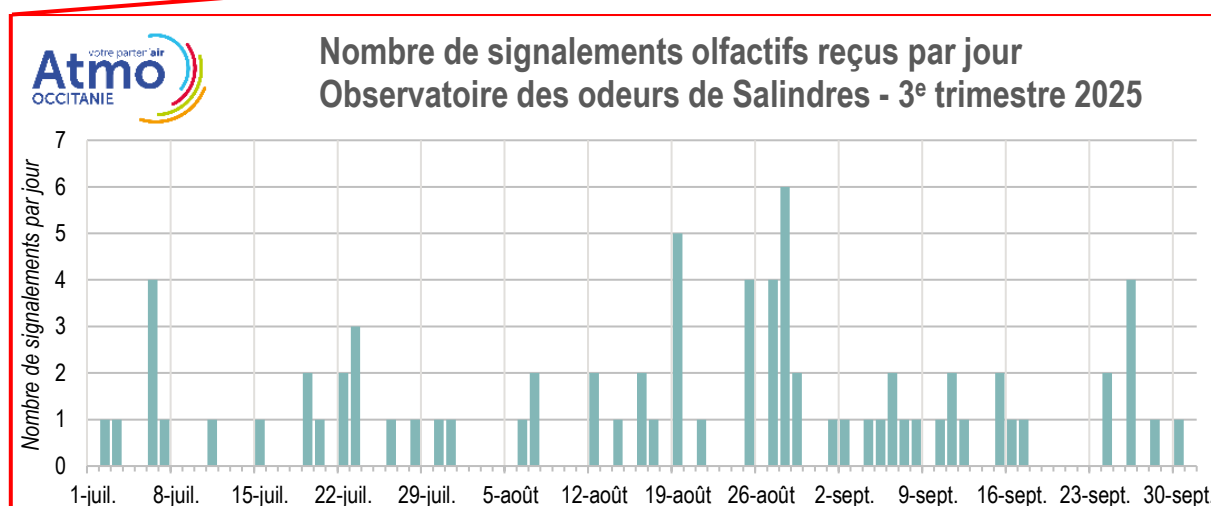
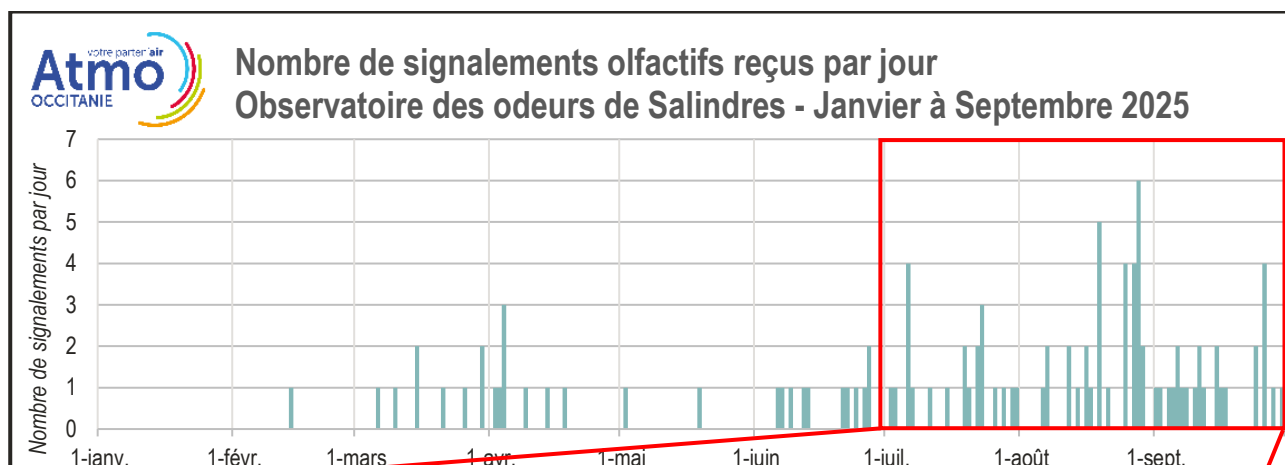
3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au cours du 3^e trimestre 2025, en distinguant les signalements des Nez référents de ceux des autres citoyens.



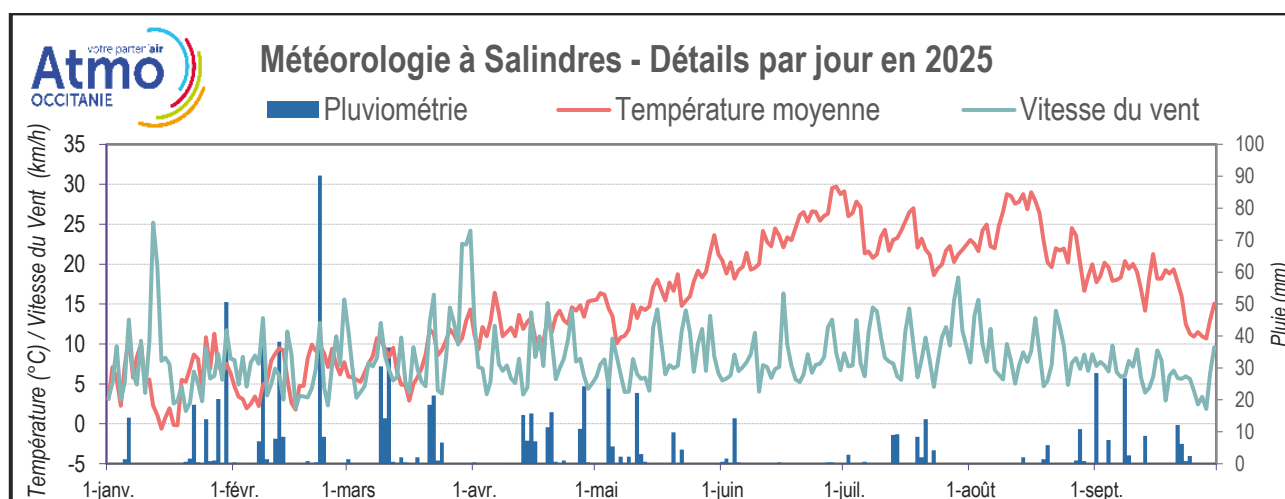
- Les odeurs ont été principalement ressenties au **centre-ville de Salindres**, ce qui est similaire aux premiers semestres de 2025 ainsi qu'à l'année 2024.
- Des signalements sont recensés dans les zones habitées **au Nord** de la zone industrielle, du côté de Rousson, de façon plus étendue qu'au trimestre précédent et malgré des vents dominants du Nord.
- Plus d'une quinzaine d'odeurs ont été signalées **à l'Ouest-Sud-Ouest** de Salindres, en limite avec Saint-Privat-Des-Vieux, tandis que les premiers trimestres de 2025 qui n'en comptaient aucun dans cette zone.

3.2. Variations journalières des signalements



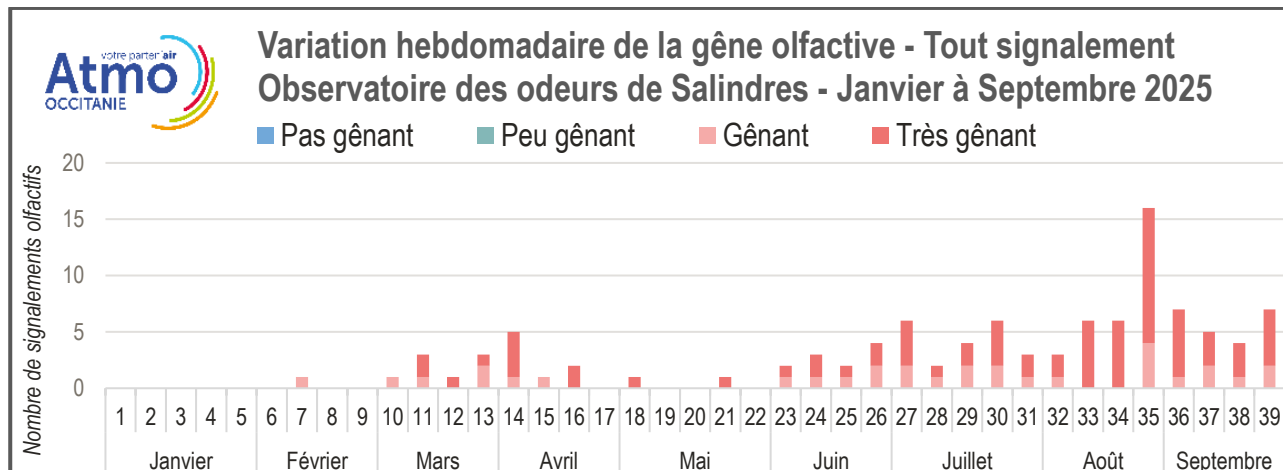
Un peu plus d'une journée sur 2 est concernée par un ou plusieurs signalements olfactifs au cours du troisième trimestre, ce qui est nettement supérieur aux deux premiers trimestres mais reste similaire aux années précédentes. Les odeurs ont majoritairement été ressenties de la deuxième quinzaine d'août à celle de septembre. Néanmoins la situation odorante reste chronique avec des riverains impactés régulièrement.

Cette période estivale coïncide avec des températures élevées conjointes à de faibles précipitations, propices à l'émission et l'accumulation des composés odorants dans l'air.



3.3. Niveau de gêne des odeurs

Sur le **3^e trimestre 2025**, les odeurs ressenties sont en majorité **très gênantes (75%)**, ce qui est supérieur aux proportions des premiers trimestres (50-64%). Le reste des signalements caractérisent les odeurs comme gênantes (25%).

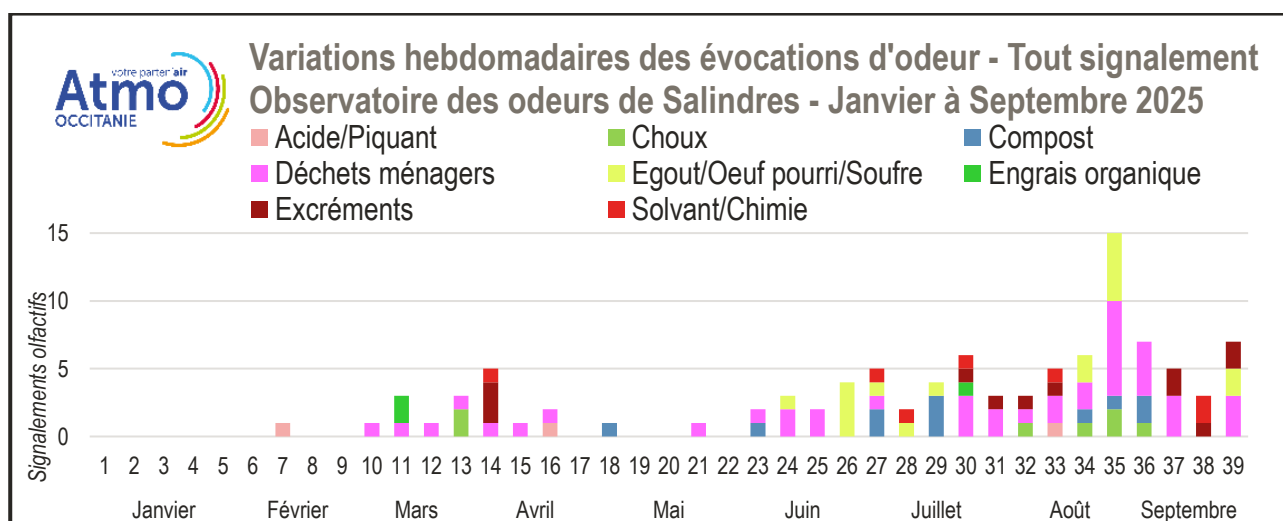


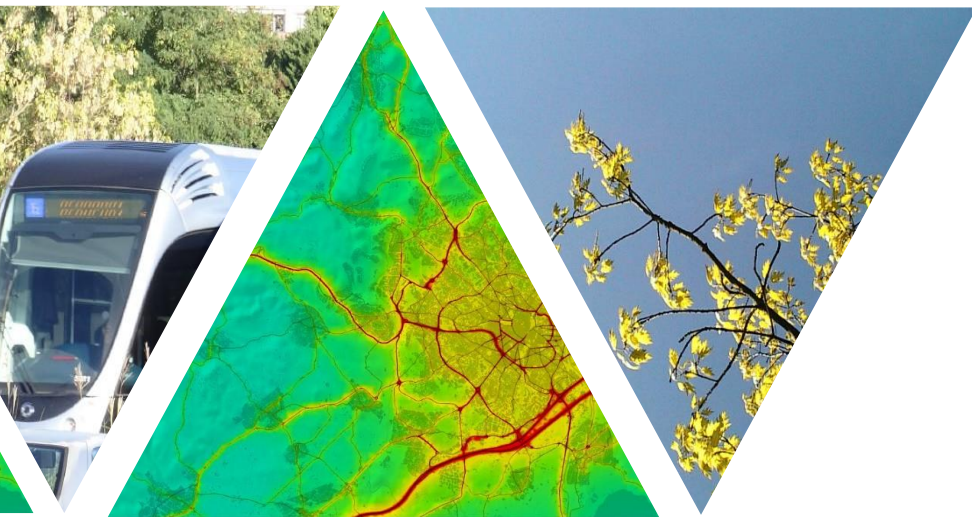
3.4. Ressemblance des odeurs

Les odeurs de « déchets ménagers » sont les plus fréquentes, avec 38% des signalements du 3^e trimestre 2025. Les personnes indiquent dans la grande majorité des cas le centre de traitement des ordures ménagères Néoval comme origine supposée.

Trois autres registres d'odeurs se dégagent :

- Des odeurs de type « égout/œufs pourris/soufre » (16%) ressenties au début du mois de juillet et fin août, localisées dans le centre-ville de Salindres et majoritairement attribuées à la station d'épuration ;
- En début juillet et à la deuxième quinzaine d'août, des odeurs de « compost » (12%) sont signalées dans le même secteur mais les suppositions d'origine sont partagées entre les centres Néoval et Véolia ;
- Des gênes liées à des odeurs de type « excréments » (12%) ont été ressenties de la deuxième quinzaine de juillet à celle d'août ainsi qu'en septembre, majoritairement au Sud-Est de la zone industrielle.





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie